



SOMMAIRE

- I. La ligne rédactionnelle
- II. Politique de programmation
- III. Radio Al Manar et son public cible
- IV. Programmation musicale

I- LA LIGNE REDACTIONNELLE

La ligne rédactionnelle de Radio Al Manar est essentiellement basée sur le respect de la loi, de la déontologie journalistique, du pluralisme, de l'éthique et des droits humains. Les thèmes principaux qui caractérisent sa programmation sont l'information, les débats et les émissions à caractère pédagogique et d'intérêt public.

A- L'information : L'actualité et les débats

Dans un monde en pleine mutation, l'actualité occupe aujourd'hui une place prépondérante, le besoin d'être informé de ce qui se passe à côté et ailleurs se fait sentir d'avantage. Les nouvelles, leurs rapidités, leurs diversités, assurent à la radio un rôle irremplaçable. Tout en étant consciente de la complexité de l'information qui relève, notamment du choix de l'information qu'il faut privilégier, de la source et du contexte sociopolitique, Radio Al Manar veille au respect des principes d'objectivité et d'équilibre entre les devoirs que lui impose sa mission d'une part, et les exigences d'une information moderne et de qualité d'autre part. Pour y arriver Radio Al Manar sait que l'information suppose, non seulement des explications et des commentaires, mais aussi une attention particulière par rapport aux nouvelles véhiculées par les grandes agences de presse qui privilégient souvent les intérêts des puissants.

En règle générale Al Manar tente de fournir à l'auditeur des informations susceptibles de l'aider à se constituer sa propre opinion.

A côté de l'information, les programmes de Radio Al Manar sont composés d'émissions pédagogiques et d'émissions spécifiques pour promouvoir le patrimoine culturel et artistique belge au niveau local, régional, national et le patrimoine marocain et arabe.

Radio Al Manar prévoit dans sa programmation quotidienne, cinq émissions de débats contradictoires et de rencontres pour assurer un espace de dialogue, d'information, de proposition, de revendication, de critique et de confrontation des idées. Cet espace est non seulement régi par les normes que la loi et la déontologie délimitent, mais aussi par le souci de Radio Al Manar de veiller à ce que ces émissions se déroulent dans un esprit de tolérance, d'échange fructueux et d'enrichissement pour tous.

Par conséquent Radio Al Manar ne tolère aucune attitude qui s'écarte de cette ligne et qui consiste à usurper la liberté d'expression pour proférer des propos haineux, ou de tenir des discours extrémistes, diffamatoires ou injustifiés qui nuisent à l'image des populations de toutes origines.

B- Les émissions locales et de proximité et les émissions à caractère pédagogique et didactique.

Radio Al Manar se devait de répondre aux défis de la politique de proximité, de la valorisation du riche patrimoine belge et arabe, du développement régional et de la citoyenneté. Par conséquent, elle soutient toutes les initiatives qui sont prises dans ces domaines en programmant des émissions à caractère pédagogique, didactique et d'éducation permanente. Au delà de ce rôle d'intérêt public, Radio Al Manar accorde une attention particulière à la vulgarisation du savoir, à la connaissance et à promouvoir «l'émancipation» du public, en attirant son attention sur diverses facettes de la vie quotidienne.

Conclusion.

Quatre devises peuvent définir Radio Al Manar:

- Information
- Proximité
- Intérêt public
- Culture et éducation permanente

Puisse ce réseau de radio bénéficier de la bienveillance de toutes les personnes éprises de paix, de collaboration entre les peuples et d'un authentique dialogue démocratique entre toutes les composantes qui habitent le Belgique et ailleurs pour qu'elles lui accordent l'appui moral et le soutien financier des institutions et entreprises belges, marocaines et internationales afin qu'elle puisse se développer et remplir sa mission.

Radio Al Manar, mot arabe qui signifie «LE PHARE», se veut être le point lumineux qui apporte un plus au paysage médiatique belge, un deuxième plus pour renforcer la démocratie et la liberté d'expression et un troisième plus, pour accompagner positivement la citoyenneté prometteuse d'une frange importante de la population de la Belgique.

II- LA POLITIQUE DE PROGRAMMATION

Héritière d'une vingtaine d'années d'existence radiophonique, Radio Al Manar développe des thèmes principaux qui caractérisent son souci de l'accompagnement citoyen des personnes d'origine arabe installées en Belgique.

Sa programmation est axée sur :

- L'information
- Les débats d'Idées
- Les Emissions à caractère civique et pédagogique
- Les Emissions à caractère de sauvegarde de l'Intérêt Public

Le Pluralisme philosophique de Radio Al Manar s'exprime à travers la mise en valeur médiatique des initiatives locales, communautaires et régionales tendant à renforcer la cohabitation des communautés et diverses cultures dans la société belge. Elle veille aussi, à ce que les autres émissions puissent promouvoir le riche patrimoine culturel et artistique belge, arabe et universel au niveau ;

- Local
- Régional
- Communautaire (Wallonie – Bruxelles)
- National
- International

Emissions consacrées à l'information :

Quotidiennement, les auditeurs ont rendez-vous avec 13 flashs et points d'actualité en plus d'un journal détaillé. A cela s'ajoutent des chroniques, des revues de presse, des magazines, des débats et autres entretiens.

Aussi, le souci de Radio Al Manar est d'ordre civique et pédagogique dans la mesure où elle met à disposition de ses auditeurs, à travers ses autres émissions des informations concernant la citoyenneté participative, l'orientation sociale et Administrative, la Promotion sociale et la satisfaction des besoins culturels, sociaux, artistiques et sportifs, en donnant des coordonnées et des dispositions légales garantissant leurs accessibilités.

En outre, Radio Al Manar est une vitrine grâce à sa programmation quotidienne de sept émissions de débats contradictoires et des rencontres pour assurer un espace de dialogue, de proposition, de revendication, de critique et de confrontation des idées.

Cet espace démocratique de Radio Al Manar est non seulement régit par les normes que la loi et la déontologie délimitent, mais aussi par le souci de Radio Al Manar de veiller à ce que ces émissions, aux opinions contraires, de différents invités soient traitées dans un esprit de tolérance, d'échange fructueux et d'enrichissement mutuel de tous.

Face à cette exigence de Démocratie et de Pluralisme des idées, Radio Al Manar répond aux immenses défis de la Politique de proximité, de citoyenneté, de développement harmonieux et de la cohabitation entre les diverses communautés.

Par conséquent, elle soutient toutes les initiatives qui sont prises, par divers acteurs, tant pu-

blics que privés, dans des domaines à caractère pédagogique, didactique, d'éducation permanente et de promotion des droits des migrants qui sont, aussi, un autre aspect spécifique des droits de l'homme universellement reconnus.

Au delà de son rôle classique, Radio Al Manar accorde une large attention à la vulgarisation du savoir et à promouvoir l'émancipation citoyenne des Auditeurs en attirant leur attention sur diverses facettes de la vie quotidienne :

- Le Développement durable
- La Pollution
- Le Réchauffement de la planète
- La Gestion des immondices
- Le Décrochage scolaire
- Les Droits et devoirs des citoyens belges
- Les Institutions politiques, sociales, culturelles et économiques
- La Formation professionnelle
- La Religion musulmane et l'approche appropriée
- La Société de consommation
- Le logement
- La Sécurité Sociale
- La Santé
- Le Code de la route
- L'Urbanisme
- Les Impôts et les diverses taxes (fiscalité)
- Les Syndicats, les Mutuelles et leur rôle social, économique et politique
- L'Enseignement et les Formations professionnelles
- Les Relations bilatérales Belgo-marocaines
- Le Tissu associatif arabe et amazigh en Belgique
- La santé
- Les émissions dont les thèmes sont en relation avec les pays d'origine
- Les Initiatives économiques des citoyens marocains et arabes en Belgique et dans leurs pays d'origine
- Etc....
- N.B / La liste n'est pas exhaustive

III- RADIO AL MANAR ET SON PUBLIC CIBLE

Public cible

L'auditoire de Radio Al Manar est constitué essentiellement des personnes originaires des pays arabes (Maghreb, Proche et Moyen orient) c'est-à-dire du Maroc, de l'Algérie, de la Tunisie, de la Libye, de l'Egypte, de la Palestine, de la Syrie, de la Jordanie, de l'Irak, de la Mauritanie etc...., soit environ 300.000 auditeurs à travers la Belgique. A Bruxelles ils sont estimés à 150.000 auditeurs.

80 % de ces auditeurs, soit la majorité, sont originaires du Maroc.

A ces auditeurs, il faut ajouter les internautes qui ce chiffre par dizaine de milliers.

Ces auditeurs sont intéressés par des informations menant vers la connaissance des institutions politiques, sociales, culturelles, économiques et culturelles, des lois, des usages, des coutumes et pratiques au sein de la société d'accueil et des pays d'origines.

Cependant, on compte de plus en plus d'auditeurs belges de souche, plus curieux de la musique, de la culture et de la sensibilité arabe dans des matières spécifiques (Architecture, culture, musique, art culinaire, tourisme, investissements,...). Le contenu de certains programmes attire ces auditeurs à la recherche de la bonne information et de la découverte d'une autre expression francophone.

Au-delà de cette classification du public cible de Radio Al Manar, on peut catégoriser ces mêmes auditeurs en fonction des classes d'âges, leurs parcours socioprofessionnels et sco-

Nationalité	%
1. Marocaine et d'origine marocaine	80 %
2. Tunisienne et d'origine tunisienne	5 %
3. Algérienne et d'origine algérienne	3 %
4. Egyptienne, libanaise ou d'origine	3 %
5. Proche Orient	4 %
6. Divers, dont belges de souche	5 %
Total	100 %

Tableau n° 1 : Par la hiérarchie des nationalités d'auditeurs.

Ages	%
1. Auditeurs de 7 à 25 ans	20 %
3. Auditeurs de 25 à 40 ans	40 %
4. Auditeurs de 40 à 55 ans	25 %
5. Auditeurs : 55 ans et plus	15 %
Total	100 %

Tableau n° 2 : Par la hiérarchie de catégories générationnelles de toutes les nationalités confondues

Commentaire

Les jeunes auditeurs d'origine arabe vivant en Belgique sont en quête d'informations sur leurs processus de citoyenneté au sein de la société belge et à la recherche d'identité propre et veulent concilier la culture majoritaire et leur culture d'origine.

Les auditeurs adultes d'origine arabe sont des auditeurs plus consommateurs d'émissions à caractère social et politique consacrées généralement aux droits et devoirs des citoyens, aux forums culturels, aux débats citoyens et à la proximité en termes de cohabitation entre diverses communautés vivant en Belgique.

Les auditeurs du 3ème âge d'origine arabe écoutent plus les émissions de musique de fond arabe, des musiques populaires, des émissions sur des questions de santé, de diététique et de religion musulmane.

Les auditeurs belges de souche en quête de connaissance de la civilisation et de la culture orientale en général et arabe en particulier préfèrent des émissions à volet culturel afin d'être mieux armés pour converger (tendre) vers un meilleur moyen de rapprochement avec les Belges d'origine arabe.

IV- PROGRAMMATION MUSICALE

La sélection musicale comporte tant les chansons arabes qu'occidentales. Le but est de satisfaire l'oreille d'un maximum d'auditeurs sans aucune exclusive.

Radio Al Manar est à même d'offrir à ses auditeurs une palette de musiques dont le format tient compte, aussi bien de la chanson arabe que française, de l'oriental classique et moderne, du chaabi, du moderne, du raï, de l'andalouss, du malhoun, du gharnati, du chaabi traditionnel, du pop, du rap, de la musique folklorique ou autres. Le tout ayant une excellente qualité sonore (banque de données musicale sur ordinateurs, CD et supports digitaux).

Par rapport à la mise en œuvre du choix et de la programmation musicale, il faut noter que Radio Al Manar dispose d'une banque de données de musique arabe d'excellente facture, berbère, française et internationale qui dépasse 50.000 œuvres musicales, auxquelles viennent s'ajouter les nouveautés soit par achat, soit celles que nous recevons, gratuitement, venant essentiellement des artistes francophones de la Communauté française et des disquaires.

Par rapport aux musiques programmées, le Directeur des programmes veille à ce que la programmation réponde à la fois au format de la radio et aux exigences de la loi, notamment en termes de promotion des œuvres musicales produites par les artistes de la Communauté française.

Par rapport aux émissions de Radio Al Manar, les animateurs qui signent tous la charte de bonne conduite, prennent en compte les desideratas mentionnés dans le paragraphe précédent, en termes de qualité et du respect des normes régissant les radios en Belgique.

Conclusion

Radio Al Manar adresse préférentiellement ses programmes à destination du public arabe et amazigh. Etant donné que ces citoyens se fixent définitivement en Belgique d'une part, et qu'une large partie ne parle pas forcément bien le français et/ou reste attachée à la culture d'origine, d'autre part.

Radio Al Manar pense que, pour les accompagner dans une citoyenneté positive et responsable, ici et ailleurs, il est souhaitable de s'adresser à cette population en langue arabe et/ou amazigh, en plus du français pour une meilleure conscientisation individuelle, collective, une responsabilisation active de tous et pour des actions participatives à tous les niveaux, en Belgique, au Maroc et ailleurs .

BOUDA Ahmed
Directeur